

Communiqué de presse

**Ce n'est pas aux centres de santé qu'il faut s'attaquer
mais aux inégalités d'accès aux soins !**

Un communiqué MG France en date du 27 février accuse les centres de santé d'accroître les déserts médicaux.

Dans leurs recommandations pour les candidats aux élections municipales nos confrères de MG France s'en prennent aux centres de santé. A les suivre nous pourrions même penser que ce sont les centres de santé (CDS) qui seraient responsables des "déserts médicaux" et de la difficulté d'accès aux soins primaires de nombreux français.

Deux français sur trois ont déjà dû reporter ou renoncer à des soins pour raisons financières ou faute de médecins disponibles ([Sondage BVA 2019 Enquête France Asso Santé](#)), or rappelons que les CDS représentent seulement 5 % des soins ambulatoires en France.

Les centres de santé ne sont donc pas un problème pour l'accès aux soins ; au contraire, ils sont, dans nombre de territoires une solution pour l'élargir. Alors pourquoi cette petite crise d'urticaire de nos collègues de MG France ? Certainement parce qu'ils trouvent que trop de candidats aux élections municipales proposent, comme solution, face à la crise d'accès aux soins et à un dispositif de premier recours à bout de souffle, la création de CDS sur leur Commune, leur Département, leur Région.

Seule manière d'agir pour un maillage territorial.

Ce qui nous intéresse c'est qu'au niveau politique des propositions soient faites pour contribuer à répondre à la demande des citoyens pour un meilleur accès à la santé. N'en déplaise à MG France, les CDS sont aujourd'hui attractifs aussi bien pour les usagers que pour les médecins du fait de leur dynamisme, de leur capacité d'innovation, de leur accueil des usagers et de leur approche du métier de médecin. Il s'agit d'un modèle qui est moderne par sa capacité à proposer un exercice groupé et souvent multi-professionnel, offrant une prise en charge globale et intégrée à la population d'un territoire. Un modèle organisationnel qui apporte une solution pour de nombreux élus ou candidats à l'être.

Paradoxales les demandes de MG France ?

Et soyons franc jusqu'au bout. Il y a quelque chose de paradoxal de dénoncer le "coût financier" des CDS pour une collectivité et demander à ces mêmes collectivités la mise à disposition de moyens pour offrir aux généralistes libéraux des "fonctions supports".

La FNCS n'a jamais protesté lorsque des collectivités locales agissaient pour trouver des locaux à des médecins libéraux mais nous savons également que certaines d'entre-elles se sont tournées vers notre Fédération pour aider à la création d'un CDS faute de candidats pour occuper ces locaux réservés.

Ensemble pour un meilleur accès aux soins : bousculons les postures !

Après les pharmaciens c'est maintenant les centres de santé, à qui le tour ?

Nous invitons nos collègues de MG France à un peu de retenue dans leurs propos et, pour ne pas risquer une dépression, à s'adapter à cette réalité que les CDS intéressent de plus en plus les élus de toutes options politiques. Et finalement que les médecins libéraux et les centres de santé devraient travailler ensemble pour le bien des patients. Notre seul enjeu à tous devrait être de permettre à nos concitoyens d'accéder à des soins de qualité.

Contacts :

Dr Hélène COLOMBANI, Présidente - president@fncs.org – Tél. : 06 68 05 94 20

Dr Marie PENICAUD, Secrétaire générale – 01 48 51 56 22